

Note d'information

La communauté de communes la Grandvallière comporte 8 communes et 5300 habitants. C'est la plus petite intercommunalité de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Le contexte administratif, technique et économique des collectivités se complexifie de plus en plus chaque jour. On observe une baisse des revenus généraux.

Face à ce constat, les élus de la Grandvallière sont conscients que notre organisation territoriale contraint la mise en œuvre de nos projets à l'échelle communale et communautaire.

Les élus réfléchissent à des solutions pour répondre aux enjeux et défis futurs, créer et/ou maintenir des services publics, permettre l'égalité d'accès à ces services par les habitants en gardant l'entité du Grandvaux.

Le bureau des maires souhaite réfléchir à une nouvelle organisation territoriale et propose d'étudier le dispositif de la commune-communauté.

C'est une forme inédite de commune nouvelle qui dispose, comme toute commune, de la clause générale de compétence mais aussi de toutes les compétences et les attributions spécifiques d'une intercommunalité.

Nous avons contacté l'association des Maires de France afin de nous accompagner sur la création de ce projet d'étude.

D'octobre 2023 à janvier 2024, les services de la communauté de communes sont allés présenter ce dispositif dans tous les conseils municipaux du Grandvaux.

Suite à ces présentations, il a été proposé aux conseillers de chaque commune de voter le jeudi 15 février 2024 le lancement ou non d'une étude prospective.

Si les élus actent le principe d'engager une étude ce jeudi 15 février, l'année 2024 sera en partie consacrée à des réunions de travail entre les maires et élus des communes.

Cependant ce vote ne fait en aucun cas office d'engagement à créer une commune-communauté.

Ce travail de diagnostic, d'analyse doit permettre à chaque élu de se positionner sur l'opportunité ou non d'acter la création d'une commune-communauté en janvier 2025.

Si les communes valident le 15 février prochain le principe d'engager la réflexion et de lancer l'étude, la communauté de communes la Grandvallière prévoit dès le printemps 2024 une campagne de communication informative auprès des habitants du territoire.

Pour les élus
de la Grandvallière
Le 5 février 2024

